

Responsabilité sociétale des élus

**Faire connaître et reconnaître
la responsabilité des élus**



**Faire valoir une pratique
responsable du mandat**

Dans un contexte de défiance, la RSÉ aide les élus à témoigner de leur responsabilité et à rendre visibles les pratiques qui donnent corps à leur engagement au service de l'intérêt général.

Les enjeux de la démarche

Renforcer la confiance

Rendre les choix et les engagements lisibles, expliquer les arbitrages et rendre compte.

Assumer les responsabilités

Relier éthique, transition écologique, solidarité et qualité des relations dans l'exercice du mandat.

Reconnaître l'engagement

Valoriser les pratiques responsables déjà à l'œuvre et redonner envie de s'engager dans un mandat.

Accompagner les élus

Partager des expériences, identifier les marges de progrès et tenir compte de la diversité des territoires.

Quatre principes pour une charte d'engagement

La Charte de l' élu responsable s'adresse aujourd'hui aux élus locaux. Elle réunit 19 engagements autour de quatre principes, qui constituent le socle du futur référentiel.

**01**

Éthique, exemplarité et responsabilité

Intérêt général et vision de long terme. Intégrité et exemplarité. Compétences et diversité des délégations, formation des élus, diffusion de la Charte de l' élu local et exigences de probité.

**02**

Transparence et redevabilité

Achats responsables, transparents et éthiques. Cohérence entre dépenses et objectifs du mandat. Information financière régulière et pédagogique pour expliquer les choix et rendre compte.

**03**

Transition écologique

Sobriété énergétique et numérique. Mobilités décarbonées. Préservation des ressources naturelles, des zones sensibles et de la biodiversité. Prise en compte du climat et du long terme.

**04**

Gouvernance et amélioration continue

Équité, solidarité et participation citoyenne. Démarches collaboratives. Ressources humaines responsables, lutte contre les discriminations et formation des agents. Qualité du dialogue et progrès collectif.

Des repères de responsabilité adaptés aux élus

La responsabilité sociétale des entreprises et des organisations nourrit la réflexion. Son adaptation au mandat tient compte des compétences, des délégations et des moyens réels de chaque élu, ainsi que des enjeux de son territoire.

Un référentiel pour formaliser ses engagements

La charte pose un cadre commun et contient déjà des engagements. Le référentiel donnera aux élus les repères pour identifier ceux qui leur correspondent, les préciser et rendre compte de leur mise en œuvre.

Un outil à disposition des élus

01 Identifier les thèmes qui comptent

Un panorama de thèmes rattachés aux principes de la charte, pour reconnaître ses pratiques responsables et repérer les sujets à approfondir.

02 Choisir des engagements adaptés

Des actions et des idées d'initiatives dans lesquelles chaque élu ou liste pourra puiser selon son mandat, ses convictions, les enjeux du territoire et ses moyens.

03 Préciser ce que l'on s'engage à faire

Des repères pour formuler un engagement concret, définir une échéance et préciser comment suivre sa réalisation. Des engagements lisibles, mesurables et adaptés au mandat.

04 Faire valoir les progrès accomplis

Un appui pour partager ses réalisations, apprécier les avancées et valoriser sa responsabilité dans la durée.

Un contenu construit avec les élus

Les travaux du Cercle préciseront les thèmes, les actions possibles et les modalités de suivi. Ils pourront enrichir le socle initial et explorer des champs complémentaires, à partir des expériences et des contributions des élus.

